

PRÉFECTURE
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL

TROYES, LE 03/06/2020

PÔLE DE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE
ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Certificat de dépôt

REÇU le 15 avril 2020 de la Communauté de communes des portes de Romilly-sur-Seine ayant pour adresse 9 bis place des Martyrs à ROMILLY-SUR-SEINE (10100) :

- 1 exemplaire d'un dossier de déclaration initiale au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement pour la création d'une plateforme environnement (rubrique 2710-1-b de la nomenclature des ICPE) sur le territoire de Romilly-sur-Seine (10100)

La délivrance du présent certificat ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à cette demande.

Pour le préfet et par délégation,
La chef de pôle,


Agnès MIERZWA